INFOCOMMUNE
MARS 2014
N°112

Saint-Léger en Gaume



50 ans... de carrière

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne







LA RENARDIÈRE

Entreprise de Formation par le Travail

Contactez l'E.F.T. La Renardière afin de suivre une formation par le travail en **BUCHERONNAGE - SCIERIE et MENUISERIE**

Tous travaux d'abattage et de dégagement d'arbres dangereux.

Z.I. - Rue des Prés la Mercire, 8
6880 BERTRIX
Tél. 061-41 33 51 - Fax 061-41 34 91
Site internet : www.larenardiere.be
E-mail : info@larenardiere.be

asbl

Active dans toute la filière du bois

Avec le soutien du Ministère de la Région Wallonne

ALN LOCATION

www.alnlocation.be



POUR TOUS TRAVAUX : JARDINAGE, BOIS, TERRASSEMENT, BETON, NETTOYAGE, CAROTTAGE...



VENTE REMORQUE, BENNES...

Hamawé Tél : 063 388 011

2 kms après le village d'Ethe direction St Léger





Assurances - Prêts - Financements
Agréé F.S.M.A. : 013980 A N° entreprise : 0426213842

Rue du 5 Septembre, 29
6747 Saint-Léger

Tél. : 063/23 93 44
Web : http://013980.brokerweb.be
E-mail : poncelet.luc@portima.be

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Sauf le mercredi après-midi sur rendez-vous et fermé le jeudi après-midi

chauffage / sanitaire / ferronnerie
énergies solaires

JOSY GONRY
ets.gonry@skynet.be

RUE DES PAQUIS, 25c
6769 HOUDRIGNY
TEL. 063/57.96.44
FAX 063/57.16.07



COIFFURE Création

Fabiola Weiler
Spécialiste du cheveu et du cuir chevelu

Dames - Hommes
Enfants

Nous allons vous chercher et nous vous ramenons si vous le souhaitez lors de la prise de RDV.
+ Service à domicile

du mardi au vendredi de 8h30 à 18h non stop
le samedi de 8h30 à 16h non stop
+ horaires spéciaux sur rendez-vous

063 21 76 41
0478 81 50 72
Rue du Pachy, 1
6747 CHATILLON

Cédric et Brigitte Bressart-Goosse

Pompes funèbres
Funérarium
Fleurs en soie
Plaques souvenirs



ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES

Service jour et nuit 7 jours sur 7

Rue de Rabais, 6a - **6760 ETHE**
Tél. 063/577 163 0495/505 382

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé
par la sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 59 à Fosses-la-Ville

Tél.: 071 / 740 137 - Fax: 071 / 711 576
www.regifo.be

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

Votre conseiller en communication,
M. Roland CROSSET
087 26 78 86 (le soir)

Table des matières

Le mot du Bourgmestre 3

Vie communale 4
Heures d'ouverture de la Maison Communale 4
Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif 4
Prix de l'eau 4
Conseil Communal des enfants 4
Recrutements 5
De nouveaux indépendants 6
Rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs en 2015 6
Trop de chats tue les chats 7
Question Santé 8
A VENDRE : terrain à bâtir 8
LOGESUD : location sans soucis 9
Politique de logement 9

Environnement 10
Création de la Réserve naturelle domaniale des sablières 10
Opération « Communes et Rivières propres » 10
Les infos de l'AIVE 11
Absence inhabituelle des oiseaux fréquentant les mangeoires 14

Vie sociale 14
Opération « un Enfant, une Transparente » 14
Conseil Consultatif Communal des Aînés 15
Don d'organes 15
60e opération Arc en Ciel 16

Vie culturelle 16
Un court-métrage tourné à Saint-Léger 16
Bibliothèque « A Livre Ouvert » 17
Ligue des Familles de Saint-Léger 17
L'école Echiquéenne gaumaise 17

Vie sportive 18
Je cours pour ma forme 18
JCPMF : succès de la session de remise en forme 19
Nouveau : Club de marche pour seniors 19
Marche ADEPS 19
Stage de foot URSL 20
Prime provinciale 20
Escrime 20

Vie touristique 21
Journées de l'eau 21

Petite enfance, jeunesse et enseignement 21
C.P.A.S. 21
Animation intergénérationelle 22
STAGES 22

Nos joies, nos peines 23

Chronique léodégarienne 23

Saint-Léger en Gaume

LE MOT DU BOURGMESTRE

Extrait du discours prononcé par le Bourgmestre, Alain RONGVAUX, à la réception du Nouvel An, le 17 janvier 2014 :



Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

2014 devrait être marquée par la réalisation de travaux importants et attendus depuis de nombreuses années.

Je citerai, entre autres :

- Le rond-point du carrefour du Cerf à Châtillon,
- La rénovation du centre de Meix-le-Tige,
- La construction de la station d'épuration de Saint-Léger… promise par la SPGE depuis plus de 10 ans,
- Le placement par la poste d'un distributeur de billets.

Beaucoup d'autres projets, dans tous les domaines, sont sur le métier et seront concrétisés dans les prochaines années…

Nos finances sont saines.
Notre dette ne représente que 5 % de nos dépenses.
Nous pouvons donc envisager l'avenir avec une relative confiance.
Confiance qui est partagée par la population de notre commune… et des communes environnantes, puisque les 30 places du lotissement des Forgettes ont été vendues en moins de 2 ans ½ et essentiellement à des jeunes de nos villages.

Nous approchons les 3.500 habitants.
Et l'an passé, nous avons enregistré une augmentation de plus de 120 personnes.

Un chiffre a aussi attiré mon attention : sur les 38 naissances qui ont lieu sur notre commune en 2013, il y a eu 26 filles pour seulement 12 garçons.





Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H
LUNDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT		
MARDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT		
MERCREDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT		
JEUDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT		
VENDREDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT		
SAMEDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT						
DIMANCHE										

Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger Rue du Château, 19 B-6747 SAINT-LEGER	Tél : +32 (0)63/23.92.94 Fax : +32 (0)63/23.95.82	www.saint-leger.be commune.saint-leger@publilink.be

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Pour réserver ou modifier une location, veuillez contacter, par téléphone du lundi au vendredi, de 13h00 à 16h00 ou par e-mail :

- Madame Florence TAILLANDIER - 063/23 92 94 - **florence.taillandier@publilink.be** .
- Monsieur Daniel TOUSSAINT - 063/58 99 22 - 063/23 92 94 - **daniel.toussaint@publilink.be**.

Prix de l'eau

En sa séance du 28 novembre 2013, le Conseil communal a fixé comme suit le coût de l'eau pour la période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014 :

- Redevance par compteur : *20 x CVD + 30 x CVA* = 87,4840 € *+ TVA (6%)* = 92,7330 € TVAC
- Tranches applicables :
 - a) De 0 à 30 m³ : *(0,5 x CVD) + FS* = 0,8909 €/m³ *+ TVA (6%)* = 0,9443 € TVAC
 - b) De 30 à 5000 m³ : *CVD + CVA + FS* = 3,5142 €/m³ *+ TVA (6%)* = 3,7251 € TVAC
 - c) A partir de 5000 m³ : *(0,9 x CVD) + CVA + FS* = 3,3385 €/m³ *+ TVA (6%)* = 3,5388 € TVAC

➢ CVD : 1,7567 €
➢ CVA : 1,745 €
➢ FS : 0.01255

Conseil communal des enfants



Et voilà, c'est parti !

Ce vendredi 24 janvier, 13 conseillers du Conseil Communal des Enfants ont prêté serment devant une foule de parents aussi fiers que leurs enfants.

En **« jurant de défendre les intérêts de tous les enfants de la commune et partout ailleurs »**, les élus vont pouvoir s'attaquer à tous les projets concernant les enfants d'ici et d'ailleurs.
Dialogue, concertation, consensus et implication resteront les maîtres mots de cette expérience d'apprentissage de la démocratie !

Cette année est une année record ! 29 enfants se sont présentés pour 13 élus. Il y a eu des déçus, mais que cela ne tienne, les suppléants seront invités aux commissions de travail et pourront donner leur aide précieuse pour l'aboutissement des projets...

Voici quelques exemples de projets réalisés depuis 2002 :

- Un concours d'illumination des façades lors des fêtes de fin d'année
- L'organisation de la journée « Place aux enfants » dont l'objectif était de faire découvrir des sports aux enfants qui n'en pratiquent pas et afin de nouer des liens de solidarité entre eux.
- L'organisation d'une conférence de presse avec la présence du Député en charge de la Culture dont le but était de tester le jeu « CREACITE » élaboré par le CRECCIDE, jeux permettant de se familiariser avec les Institutions.

>> suite page 5



- Un projet de rénovation des plaines de jeux de notre commune. Un module de jeux, choisi par le CCE a été placé devant le Complexe sportif et Culturel, en collaboration avec l'Accueil extrascolaire.
- Un projet de création d'un club de jeux de société pour tous les enfants de la Commune… Ce club de jeux de société (Club de LEO) a fonctionné de 2003 à 2011
- Un projet de mise en place de stages multisports destinés aux enfants. Ces stages se sont déroulés la première semaine de juillet 2005 en collaboration avec les clubs sportifs de notre commune. Depuis, ces stages ont été remis à l'ASBL « Expert Sports » qui les a développés.
- L'animation du lac de Conchibois durant la période estivale (des jeux aquatiques gonflables ont été placés durant les vacances).
- Une action de sensibilisation des conducteurs à l'approche des écoles
- La réalisation d'un carnaval des enfants
- Le passage de la médiathèque sur notre commune. Ce projet datant de 2002 restait en attente auprès des autorités responsables… C'est seulement en 2009 que nous avons reçu une réponse favorable. C'est aujourd'hui réalité.
- Un projet de récolte de Fonds pour le Télévie.
- Une journée découverte de nouveaux sports à destination des enfants.

Recrutements

L'Administration communale de Saint-Léger recrute des étudiant(e)s



- 21 étudiants affectés au service travaux,
- 8 étudiants pour le service forestier,
- 27 étudiants pour les plaines de vacances (nombre pouvant être adapté en fonction des disponibilités et du nombre d'enfants inscrits),
- 6 étudiants pour des organisations ponctuelles (nombre pouvant être adapté).

Conditions de recrutement :
- être âgé de 16 ans au moins au jour de l'engagement,
- ne pas avoir obtenu d'évaluation insuffisante lors d'un engagement antérieur.

Priorités d'engagement :
- connaissances de la commune,
- date de la candidature,
- expérience dans un travail similaire.

Échelles de traitement : revenu minimum mensuel moyen en vigueur au moment de l'activité.

Salaire brut en vigueur depuis le 1er décembre 2012
(sources : SPF Travail, Emploi & Concertation sociale et Conseil National du Travail) :

AGE	%	SALAIRE MENSUEL	SALAIRE HORAIRE (38h/semaine)
21+	100	1.501,82€	9,12€
20	94	1.411,71€	8,57€
19	88	1.321,60€	8,02€
18	82	1.231,49€	7,47€
17	76	1.141,38€	6,93€
16 et -	70	1.051,27€	6,38€

La lettre de candidature, comportant la signature manuscrite sera adressée UNIQUEMENT par courrier ou par remise d'un écrit contre accusé de réception, dans le délai fixé par l'avis de recrutement, au Collège communal, Commune de Saint-Léger, Rue du Château, 19, 6747 Saint-Léger, **pour le 05 avril 2014 au plus tard**.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de :

- Pour les services travaux et forestier
 Florence TAILLANDIER - 063/23.92.94
 florence.taillandier@publilink.be
 Daniel TOUSSAINT - 063/58.99.22
 daniel.toussaint@publilink.be
- Pour les plaines
 Auxane JACOB – 063/58.99.26
 auxane.jacob@promemploi.be

>> suite page 6



Le Centre sportif et culturel de Saint-Léger recrute

☞ ***plusieurs étudiant(e)s pour la gestion de la cafétéria (service aux tables, installation de la terrasse, rangement et nettoyage).***
Une préférence sera donnée aux personnes ayant une expérience dans l'HoReCa.

☞ ***3 maîtres-nageurs brevetés pour la surveillance de l'espace baignade du lac.***

Conditions :
Avoir **18 ans accomplis le 28 juin 2014.**
Les candidatures doivent être rentrées **pour le 1er mai 2014** au plus tard !

Le nombre de places à pourvoir étant limité, les candidats seront sélectionnés en fonction de l'ordre chronologique des demandes et d'une évaluation du travail effectué les années précédentes, le cas échéant.

Les candidatures sont à adresser à :
Centre Sportif et Culturel et Saint-Léger
Att. Madame Monique JACOB, Présidente
c/o Administration Communale de Saint-Léger
Rue du Château, 19 - 6747 SAINT-LEGER

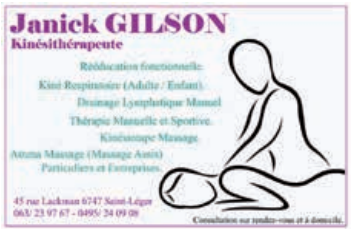
Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de

Mme Monique JACOB – 0471 83 15 13
monique.jacob@publilink.be

M. Daniel TOUSSAINT – 063/58.99.22
daniel.toussaint@publilink.be

De nouveaux indépendants sur le territoire de notre commune

Janick GILSON, kinésithérapeute à Saint-Léger



C'est début janvier que Janick Gilson a ouvert son cabinet de kinésithérapie à son domicile, 45 rue Lackman à Saint-Léger.

Après une quinzaine d'années passées au Luxembourg, et forte de cette expérience qui lui a permis d'évoluer au niveau professionnel, il était important pour elle de revenir travailler dans son village, en toute simplicité.

Durant ces années, Janick s'est spécialisée en Thérapie Manuelle & Sportive (suivi de l'équipe nationale de handball pendant plusieurs années), KinésioTape, Rééducation Fonctionnelle, Kiné Respiratoire Adulte et Enfant, Drainage Lymphatique Manuel, Massage…

Vu le stress et la pression que la vie actuelle nous impose, il lui semblait indispensable de développer un petit Espace Bien-Être, afin de pouvoir lâcher-prise et de se reconnecter avec soi-même.

Vous seront donc proposé tout prochainement : Massage Bien-Être, Amma Massage (massage assis sur chaise) pour particulier ou en entreprise, Massage aux Pierres Chaudes, Massage Femme Enceinte, Massage Bébé et Massage à l'École.

MT toiture à Saint-Léger



L'envie de monter sur les toits était présente depuis 12 ans déjà, elle s'est concrétisée il y a 7 ans.

Après un diplôme en menuiserie/charpenterie, Mickael TASIAUX a suivi une formation à l'IFAPME afin de vivre de sa passion.

Après des stages en entreprises, diplômé, c'est tout naturellement que Mickael a été engagé comme ouvrier dans cette même entreprise où il a continué à perfectionner ses connaissances, tant en charpenterie, qu'en zinguerie et en couverture.

Depuis presque 1 an, Mickael s'est lancé à son compte pour gagner en liberté et être disponible pour les particuliers de sa région qui auraient besoin de ses services.

MT Toiture
6 rue de France
6747 Saint-Léger
GSM : 0491/457005
mt.toiture@hotmail.be

Rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs en 2015

Venus des quatre coins de France, de Suisse, de Belgique, quelque 400 à 500 Léodégariens investiront notre commune, **le week-end de la Pentecôte en 2015**, soit du 23 au 25 mai 2015.

C'est en effet chez nous que se déroulera le rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs.

L'Association des Saint-Léger de France et d'ailleurs a pour but de promouvoir les échanges et les rencontres entre les communes ayant pour nom d'origine « *SAINT-LEGER* ».

Notre commune fait partie de cette association qui compte « 73 Saint-Léger » principalement en France, mais aussi deux en Belgique et un en Suisse.

En mai 2004, l'Assemblée générale s'est déroulée chez nous et nous avions accueilli 150-180 personnes.

Nous avons souhaité accueillir **le grand rassemblement de 2015**. Pour ce faire, une ASBL **« Les Amis de Léo de Saint-Léger-en-Gaume »** a été constituée.



Ces rassemblements se font toujours dans la convivialité et la bonne humeur et de nombreux liens d'amitié se nouent entre les participants et les habitants des villages qui les accueillent. Le Gaumais a la réputation d'être accueillant et nous ne voudrions pas que notre Saint-Léger-en-Gaume déroge à cette agréable coutume.



Si vous aimez le contact, si vous avez une ou plusieurs chambres libres à ces dates, si vous pouvez préparer un petit déjeuner convivial, l'ASBL vous invite à prendre contact avec :

- **M Jean-Claude JACOB, rue de France, 42 à Saint-Léger (tél. 063/23 94 57) adresse mail : jeanclaude.jacob@skynet.be**
- **Mme Betty PONCELET, rue de la Bruyère, 1 à Saint-Léger (tél. 063/23 91 56) adresse mail : betty.poncelet@skynet.be**

Afin de nous aider à bien réussir ce week-end, nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés. Nous aimerions donc constituer une première liste de bénévoles.

L'ASBL vous demande de contacter :

- **Mme FRANCOIS-LEFEVRE Muriel**
 Rue de France, 46 – Saint Leger
 (tél. : 063/239451)
 muriellefevre_9@hotmail.com
- **Mme GLOUDEN-GOBERT Francine**
 Rue du 5 Septembre, 16 – Saint Leger
 (Tél. : 063/239056)
 frgobert@voo.be

Trop de chats tue les chats : faire stériliser sauve des vies !

Saviez-vous que les chats se multiplient très rapidement ? À l'âge de 6 mois, une femelle est déjà fertile et peut avoir 2 à 3 portées par an ! Tous ces chatons ne seront jamais tous adoptés, ne vivront pas tous une vie heureuse et beaucoup d'entre eux seront euthanasiés.



Stériliser son chat est une nécessité. La décision de stériliser votre chat relève du bon sens et est une bonne chose pour le bien-être des animaux. Le nombre de chats abandonnés augmente proportionnellement avec le nombre de naissances et les asiles ne peuvent faire face à cet afflux de chats. La stérilisation est la meilleure solution pour s'attaquer à cette surpopulation féline et diminue le nombre de cas d'euthanasie forcée.

Quelques chiffres éloquents : **1+1 = 6** et même deux fois par an.
Ainsi un seul couple de chats peut donner naissance à 8 chatons par an. Cela fait 5 couples… qui chaque année, donneront naissance à 8 chatons.
Après 2 ans 5 X 8 = 40 chatons (qui forment avec leurs parents 25 couples)
Après 5 ans 625 X 8 = 5000 chatons … à partir d'un seul couple de chats !

Afin de changer cette situation, la Commune de Saint-Léger encourage cette action de stérilisation de chats errants parce que ceux-ci sont avant tout d'anciens chats domestiques abandonnés ou un de leurs petits.

Pour éviter l'euthanasie, qui n'est pas une solution acceptable, nous devons travailler en amont pour maintenir leur nombre tout en empêchant leur prolifération. Le principe en est le suivant : le particulier effectue les démarches auprès de la SPRA et la commune prend frais à sa charge.

Comment agir ?
Les personnes qui ont un ou plusieurs chats errants chez eux doivent tout d'abord s'adresser à la SRPA d'Arlon. Ils sont alors invités à remplir un document puis à se rendre au cabinet vétérinaire du Dr CONTANT, à Châtillon, pour la stérilisation. Seuls les chats gravement malades et irrécupérables seront euthanasiés.
Si vous n'arrivez pas à les capturer, vous pouvez louer des cages au refuge (caution de 60 € et location de 1,5 €/jour).

Attention, toute fraude sera sanctionnée d'une amende de 500 €. De plus, s'il s'agit d'un chat domestique que son maître essaierait de faire opérer aux frais de la commune, la SRPA d'Arlon peut également décider de garder l'animal pour être adopté via le refuge…

Contact : **Refuge d'Arlon**
Tél. : 063/221.754
Heures d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 12H00 à 17H30.

Question Santé

L'ASBL Question Santé prépare la parution de la 23e édition du « Passeport Question Santé© ». Celle-ci sera disponible dès la mi-mars aux guichets de l'administration communale et en version informatisée sur le site www.passeportsante.be.

TABLEAU DES TRAITEMENTS PRÉVENTIFS ET DES VACCINATIONS

Le Passeport Question Santé vous donne des informations essentielles pour préserver votre santé en voyage.

Il précise les gestes à poser avant le départ : prévention de certaines maladies infectieuses par la vaccination, préparation de la pharmacie de voyage, etc.

Il contient aussi des informations pratiques pour prévenir ou faire face à des problèmes de santé pendant votre voyage.

Les informations reprises dans le Passeport Question Santé sont données à titre indicatif. Une consultation médicale est généralement nécessaire, car le conseil au voyageur doit être individualisé : dans un même pays, les précautions peuvent s'appliquer uniquement à certains voyageurs ou pendant certaines saisons ou dans certaines régions du pays...
Voyez votre médecin traitant au moins un mois avant votre départ.

Le Passeport Question Santé vous propose notamment un tableau qui reprend les recommandations principales pour chaque pays. D'autres vaccins spécifiques peuvent être conseillés. Le tableau est établi **à partir de données de l'Organisation mondiale de la santé et du Groupe belge d'Étude scientifique de la Médecine du Voyage (en collaboration avec l'Institut de Médecine tropicale [IMT] et la Société Scientifique de Médecine générale).**

Faites confirmer ces informations par votre médecin de famille (ou un centre agréé), afin de vérifier leur actualité et de les adapter à votre cas particulier. Un tableau plus détaillé peut être consulté sur le site de l'IMT.

Visitez aussi Vacc.info dédié aux vaccins disponibles en Communauté française de Belgique.

Le passeport Question Santé© est une réalisation de l'association sans but lucratif Question Santé. L'ASBL Question Santé est soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles Capitale et Actiris. Le passeport est diffusé dans le cadre d'un accord avec la société GlaxoSmithKline. **Nous remercions de leur contribution l'Institut de Médecine tropicale d'Anvers (www.itg.be) et la Société Scientifique de Médecine générale (www.mongeneraliste.be).**

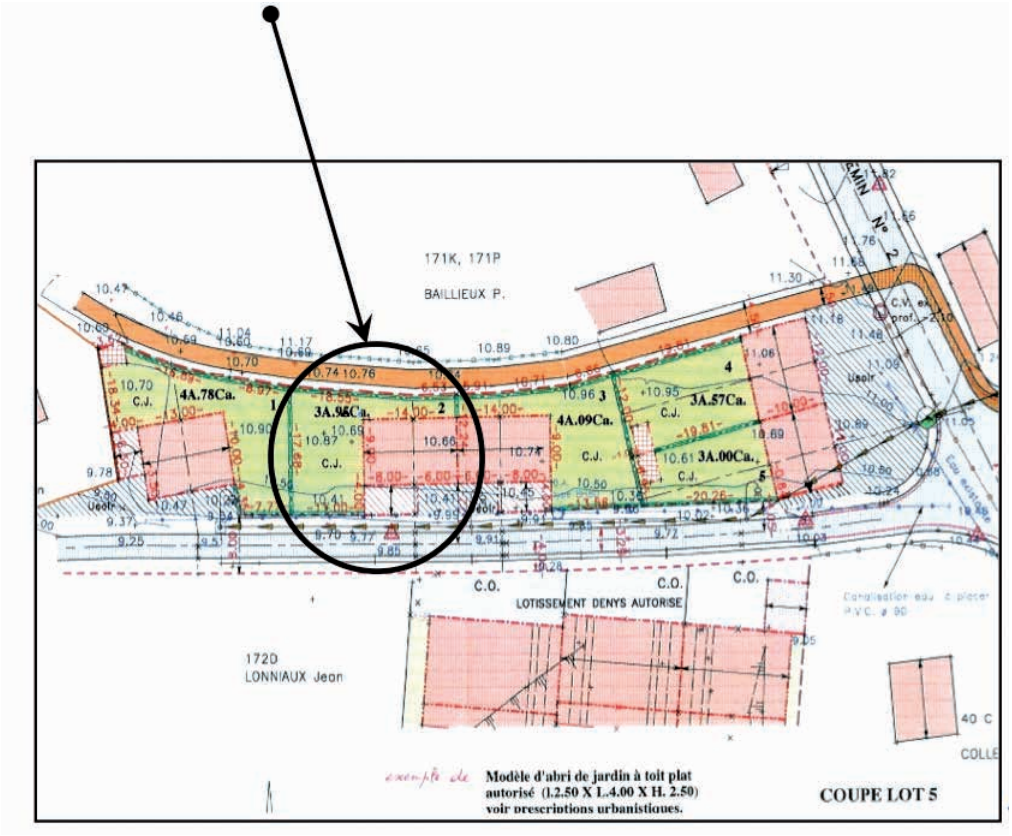
A VENDRE : terrain à bâtir

La Commune de Saint-Léger vend un terrain situé dans le lotissement communal, rue de la Forestière à Châtillon, cadastré 2ème division, section A, n° 172 C2

Contenance du lot : 3 a 85 ca

Toute information peut être obtenue à l'adresse suivante : **julien.vilfroy@publilink.be**

Situation du lot dans le lotissement



LOGESUD : la location sans soucis



Vous êtes propriétaire, votre emploi du temps est chargé et vous désirez être soulagé des soucis de la gestion de votre logement.

Faites appel à Logésud !

Logésud est une agence immobilière sociale (AIS) agréée par le Gouvernement Wallon qui a pour objectif de favoriser l'accès au logement aux personnes ayant des faibles revenus. Dans cette optique, l'AIS joue le rôle d'intermédiaire entre le propriétaire et le locataire tout en y intégrant un aspect social.

Concrètement :

Après un premier contact, une visite est organisée avec le gestionnaire afin de vérifier que le bien susceptible d'être mis en location respecte les normes de salubrités édictées par le Code Wallon du Logement. Si le logement répond à ces critères, une proposition est faite au propriétaire. Le montant du loyer devant être adapté aux revenus du locataire, la proposition sera donc inférieure au loyer habituellement demandé pour le bien concerné et l'AIS se réserve une commission de 10% du loyer par mois. Cependant, le propriétaire jouira de multiples avantages. En effet, en mettant en location un bien dans une AIS vous avez la certitude d'être payé, et ce, même si le locataire est en défaut de paiement. De plus, nous garantissons la remise en état du bien dans le cas où le logement aurait subi des dégâts. Enfin, le propriétaire qui met en gestion un logement dans une AIS est exonéré du précompte immobilier.

Tout au long de la prise en gestion du logement, un accompagnement social du locataire est mis en place. Cela se concrétise par des visites régulières du travailleur social qui veille à ce que le logement soit entretenu en « bon père de famille ». Si nécessaire, il aidera le locataire dans ses démarches administratives (octroi d'une garantie locative, souscription à une assurance incendie, etc.).

Logésud constitue un excellent moyen pour concilier les intérêts des propriétaires et des locataires les plus démunis dont les moyens financiers ne leur permettent pas toujours d'accéder au secteur locatif privé.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 063/212.422.

logésud

Politique du logement sur la Commune de SAINT-LEGER



La Construction de 10 logements à la rue des Neufs Prés (lieu-dit Voie des Mines) à SAINT-LEGER sera terminée en avril 2014. L'occupation débutera à partir de mai 2014.

Logements de 3 chambres :

- 5 logements sont réservés aux candidats disposant de revenus précaires et modestes (de 0 à 34.200,00 € + 2.500,00 € par enfant à charge).
- 5 logements sont réservés aux candidats disposant de revenus moyens (de 34.200,00 € à 51.300,00 € + 2.500,00 € par enfant à charge)

Pour les conditions d'attribution, se rendre sur le site **http://www.swl.be** (choisir l'onglet « Louer/acheter »).

Pour plus de renseignements et inscription, s'adresser à

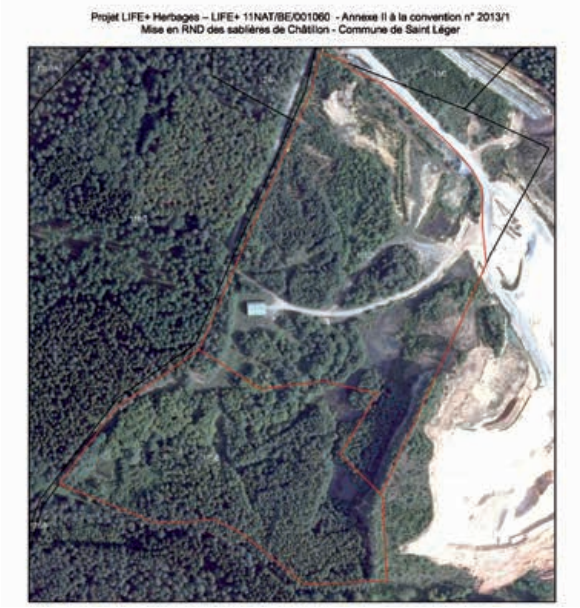
Madame Pascale BOSQUEE,
Échevine et Administratrice à la Maison Virtonaise,
par GSM au 0496/39.72.87 ou
par courriel à l'adresse
pascale.bosquee@publilink.be

ou à Monsieur Jean-Luc BASTIN,
Directeur-Gérant de la Maison Virtonaise au 063/58.19.15.



Création de la Réserve naturelle domaniale des sablières de Châtillon

Ce 29 janvier, le Conseil communal a adopté à l'unanimité la « Convention de mise à disposition établie entre la Commune de Saint-Léger et la Région wallonne en vue de porter Création de la **Réserve naturelle domaniale des sablières de Châtillon** »



la future réserve naturelle

Cette future réserve naturelle aura une superficie présumée de 13ha 45a 02ca, elle sera créée dans la zone en fin d'exploitation de la carrière actuelle.
La mise en réserve naturelle domaniale a pour objet d'assurer la conservation et l'amélioration des qualités biologiques et paysagères du site afin d'assurer la conservation et la restauration des milieux naturels présents sur les parcelles précitées, conformément aux dispositions de la Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature, modifiée par le décret du 29 novembre 2001, et des directives européennes 79/409 et 92/43 visant la mise en place du réseau Natura2000.

Dans le cadre du projet LIFE+ 11NAT/BE/001060 « Herbages », il est envisagé, à l'intérieur des parcelles, du déboisement, du broyage de souches, de l'étrépage du sol et l'installation de clôtures pour du pâturage afin de restaurer des biotopes prioritaires au sens des directives européennes.

Afin de faire de cette future réserve, un atout touristique, le Conseil communal a souhaité que le projet LIFE installe à ses frais environ 5 panneaux didactiques le long d'un sentier parcourant la réserve naturelle

De même, la gestion des futures parcelles (pâturage extensif et éventuellement fauche) sera accordée en priorité aux agriculteurs de la Commune de Saint-Léger.

Opération « Communes et Rivières propres » 2014

Chaussez vos bottes, enfilez gants et vareuse, le printemps est là. Et avec lui, la 14e campagne de ramassage de déchets.

Comme chaque année, les partenaires de Pure Province se mobilisent pour un grand nettoyage des bords de routes et de rivières

Notre commune se mobilise à nouveau pour ce grand nettoyage annuel. Et nous ne sommes pas les seuls : d'autres Communes, les Contrats Rivières, les Parcs Naturels, la Province, le SPW, l'AIVE, ainsi que des milliers de bénévoles participent également.

Participez à cette action avec votre famille, vos voisins, votre club sportif ou votre association. N'hésitez pas non plus à informer les services communaux des endroits où un « nettoyage de printemps » s'impose.



Le samedi 5 avril 2014, rejoignez-nous pour le nettoyage annuel du bord des routes et des berges de notre commune.

Renseignements et inscriptions :

Monique JACOB : 063/22.25.65 ou 0471/83.15.13
Didier DEPIENNE : 0474/93.93.73

Le programme du 5 avril 2014 sera le suivant :

- Vers 8h45 accueil aux ateliers avec café.
- Distribution par les enfants sous la surveillance de la Police de bouteilles d'eau et de sacs-poubelle de voitures aux automobilistes
 - Ramassage habituel des déchets par les bénévoles le long des routes et dans le Ton.
 - Vers 11H30, remerciements et verre de l'amitié.

Cette action fait partie du programme du Contrat de rivière Semois-Chiers. Nous vous invitons à consulter leur site Internet pour découvrir l'ensemble des actions de protection et valorisation de nos cours d'eau et de nos superbes vallées. **www.semois-chiers.be**

VOTRE VIEUX VELO PEUT ENCORE SERVIR !

Comment ? En lui offrant une seconde vie.
Quand ? Le samedi 26 avril 2014 de 9h à 18h.
Où ? Dans votre parc à conteneurs.
Quoi ? Les vélos adultes, les trottinettes, les vélos enfant… en bon état !
Pourquoi ? Pour faire des heureux tout en préservant notre environnement.
Plus de 3.500 vélos ont été collectés en 6 ans. Ils ont été remis sur les routes par des associations locales et des ateliers vélo.
Contact ? Tél. 063 23 19 73,
marie-noelle.minet@idelux-aive.be

UNE VIDÉO VAUT MIEUX QU'UN LONG DISCOURS

Le tri sans soucis ? Pas toujours… Il est bon, de temps en temps, de rappeler les consignes de tri et d'expliquer le « pourquoi du comment ». Quand sortir mes poubelles ? Le camion qui passe devant chez moi est-il vraiment compartimenté ?
L'AIVE est confrontée en permanence à ces questions.
Pour aider les citoyens à mieux comprendre et appliquer les consignes de tri, l'intercommunale a réalisé 7 vidéos. En images, le «bon» et le «mauvais» trieur dialoguent et apportent concrètement des réponses aux interrogations les plus fréquentes. **À voir sur www.aive.be**.

NE VOUS LAISSEZ PAS SURPRENDRE

Les parcs à conteneurs seront fermés :
- le mardi 18 mars 2014 (formation du personnel) ;
- du samedi 19 avril au lundi 21 avril 2014 inclus (week-end de Pâques).

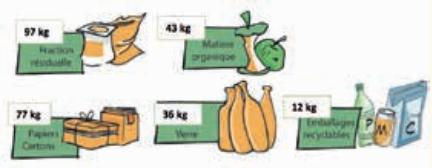
Infos ? **dechets@idelux-aive.be** - 063 23 18 11 - **www.aive.be**

NOS POUBELLES SOUS LA LOUPE !

Combien pèsent nos déchets ?

En 2012, la production totale de déchets collectés à L' SAINT-LEGER est de **738 kg** par équivalent habitant.

Quelques chiffres phare…



La moyenne observée dans les communes de la zone AIVE est de 605 kg/EH.

Où vont-ils ?

Pour peu que le tri soit bien fait, en plaçant le bon déchet dans la bonne poubelle…

79 % de ces déchets sont apportés aux parcs à conteneurs.
21 % de ces déchets sont collectés devant chez vous.

Ensuite **chaque déchet suit une filière** de recyclage/valorisation qui lui est **adaptée.**

Sont-ils valorisés ?

Évidemment ! Sur l'ensemble des déchets ménagers collectés par l'AIVE, 96 % sont soit recyclés, soit valorisés sous forme d'énergie et/ou de chaleur… **Un excellent résultat !**



Pour plus d'infos ou de détail sur les données, contactez votre Conseiller en Environnement AIVE : Arnaud LEIJDECKERS – **arnaud.leijdeckers@idelux-aive.be** – 0497 51 91 85

ACHETEZ LES PRODUITS RECYCLÉS PAR L'AIVE !

Le compost vert

AIVE composte chaque année 40.000 tonnes de déchets verts provenant des parcs à conteneurs.
Pour garantir un produit de qualité, de nombreux contrôles (montée en température, maturité…) sont effectués tout au long du processus de compostage.
Après 3-4 mois de maturation, le compost est affiné, puis stocké en lot de 1.000 tonnes.
Un échantillon de chaque lot est analysé par un laboratoire agréé pour garantir la conformité du compost. Il peut alors être proposé à la vente, en sacs ou en vrac.

Le compost vert est en vente :

- en sac de 40 litres (3 euros) dans tous les parcs à conteneurs ;
- en vrac (pour les plus grosses quantités) au départ des installations de l'AIVE à Habay. Le prix varie en fonction des quantités commandées.

Les intérêts du compost vert :

- il favorise la croissance des plantes ;
- il améliore aussi la structure du sol.

Mais attention, le compost doit toujours être utilisé en mélange avec de la terre, du sable ou du terreau : 1/3 de compost, 2/3 de substrats.
Pur, le compost risque de « brûler » les semis ou les plantes.

Infos ? **guy.schmitz@idelux-aive.be**

Les concassés recyclés

Chaque année, 40.000 tonnes de déchets inertes sont collectées dans les parcs à conteneurs de l'AIVE. Depuis 2005, ils sont concassés et criblés pour devenir un matériau de sous-fondation.
Les concassés recyclés de l'AIVE répondent aux critères de qualité de la certification « CE2+ ». Ils répondent donc aux exigences du cahier des charges technique « Qualiroute ».

Les concassés sont en vente :

À Habay et à Tenneville au prix de 5 euros TVAC, la tonne.
Infos ? **christophe.arnould@idelux-aive.be**

Vive les circuits courts…

Triés par les citoyens dans les parcs à conteneurs, recyclés par l'AIVE sur ses sites de traitement des déchets, il ne reste plus qu'à utiliser ces produits recyclés chez nous.
Quoi de mieux que ces circuits courts : ils cumulent les avantages économiques et environnementaux dans l'intérêt des communes, des entrepreneurs et des citoyens.

AIVE, drève de l'arc-en-ciel, 98 à 6700 Arlon.
063 231 811 - **dechets@idelux-aive.be** - **www.aive.be**
www.facebook.com/intercommunaleAIVE.

© RFI

Quand le sable prend la couleur de l'or

Après 50 années d'exploitation de sablières, dont 44 d'exploitation de celle de Châtillon, Willy Lannoy ne semble pas en avoir terminé avec son métier de marchand de sable.

Quelque part, Willy Lannoy peut doublement remercier la faculté de médecine qui a favorisé sa remarquable carrière de marchand de sable. Né en septembre 1944, ce fils d'épiciers d'Ixelles se voit, à l'âge de 8 ans, conseillé par son médecin de rejoindre la Suisse pour bénéficier de son bon air et de son climat. Son papa René est originaire de Mont-Saint-Guibert, le pays des sablières. Début 1953, il ne peut résister à l'appel d'une sablière à remettre à Fouches. En plein hiver, il prend le train pour la gare d'Arlon où ne stationne qu'un seul taxi. C'est suffisant pour se faire conduire à Fouches. Là, il rencontre un copropriétaire de la sablière. Un médecin qui tenant compte de la « nécessité climatique » de son fils lui accorde la priorité de rachat de ladite sablière. Et dès 1953, du quai du point d'arrêt de Fouches vont partir des wagons entier de sables vers Bastogne et jusqu'à Malmedy. C'est la grande époque d'après-guerre et de la reconstruction. Et ça marche pour Papa Lannoy. En 1971, il aura littéralement vidé de son contenu la sablière de Fouches.

Mais revenons à Willy



En 1964 Willy a 20 ans. Et il se retrouve aux côtés de son père. « A ce moment là, papa avait dans sa ligne de mire la fin de l'exploitation de la sablière de Fouches. Alors que moi, je préparais l'ouverture de la sablière de Châtillon ». Willy se souvient très bien des rencontres avec Henri Turbang, l'ancien instituteur et maire de Châtillon et de son secrétaire communal André Génin. « En fait, c'est Mr Thonon, l'ingénieur des Eaux et Forêt de l'époque qui a rédigé le contrat d'exploitation »: un espace bien déterminé qui finira par couvrir 40 ha. Et le premier camion de sable châtillonais sortira de la carrière le 10 août 1970.

C'est aussi tout un système raisonné d'exploitation qui se met en place. Non seulement la meilleure manière d'organiser le chantier mais aussi la gestion la plus efficace et la plus rentable de l'exploitation dans le plus grand respect de l'environnement. « Un respect qui au fil des années deviendra de plus en plus pointu ».

C'est aussi le début d'une gestion d'un matériel très important. Aujourd'hui, rien que du côté des machines de chantier, on découvre un chargeur à pneus, un bulldozer à griffes pour arracher le sable, une pelle hydraulique, des tapis roulants, une cribleuse. Des machines ont un coût certain. « En 1960, un chargeur valait 400.000 FB. Aujourd'hui, il se négocie à la hauteur de 250.000 € (10 millions de FB). Et quant on saura qu'en 50 ans, l'entreprise Lannoy a acheté pas loin de 35 machines…

Côté personnel, jusqu'en 1987 Willy sera seul pour exploiter la sablière. Enfin pas tout à fait. En 1967, Ida, avec qui il vient de convoler en justes noces, prend en charge la comptabilité de l'entreprise. « Le premier ordinateur apparaîtra en 1985 ». Deux ans plus tard, en 1987, Willy engagera son premier collaborateur, Alain Calbert. Aujourd'hui son personnel compte 4 ouvriers et une employée: Alain Calbert, Freddy Bouvy, Yves Lequeux, Alexandre Boulanger et Marie-Madeleine Gigi.

50 ans d'exploitation… et demain ?



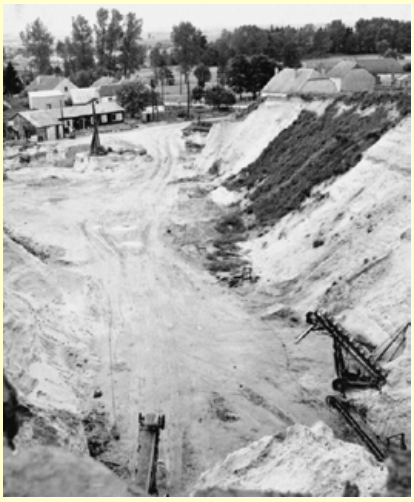
« Toute ma vie active, je l'ai passée à exploiter et à vendre du sable ». Vu les demandes des acheteurs, Willy évoque trois grandes époques. Et tout d'abord, le sable servant à la construction : de la maçonnerie à la confection de blocs en béton. Vint ensuite l'époque durant laquelle la majorité du sable extrait entrait dans la composition du tarmac. Aujourd'hui enfin, ce sont les centrales à bétons qui exigent la majorité du sable extrait. « Des centrale à béton labellisées « BENOR » qui exige du sable lui aussi « BENOR ». Une qualité de sable qui doit répondre aux critères bien précis. C'est ainsi qu'à l'issue de la constitution d'un volumineux et fastidieux dossier (merci Greg) le sable Lannoy a été le premier sable de Belgique à bénéficier du label « BENOR ».

Et voici qu'aujourd'hui Willy s'apprêter à fêter ses « Noces d'Or » avec un sable qui lui paraît encore plus doré. Et voici aussi qu'il arrive tout doucement à la fin de l'exploitation de la quarantaine d'hectares de la concession communale. Mais pas question pour lui d'envisager la retraite. **Une demande d'extension de la zone carrière vient d'être introduite à la région wallonne.**

Quant aux 40 ha exploités, ils ont d'ores et déjà trouvé une destination bien précise votée à l'unanimité par les élus lors d'un tout récent Conseil communal. Sous le titre « La réserve naturelle domaniale des sablières de Châtillon », c'est ce sujet qui était présenté dans une récente édition de l'Avenir du Luxembourg. « *Votée à l'unanimité donc, « La convention de mise à disposition entre la commune de St-Léger et la Région wallonne en vue de la création de la Réserve naturelle domaniale des sablières de Châtillon. »Pour faire simple, cette convention concerne la partie de la sablière en fin d'exploitation. Concrètement, dans le cadre d'un projet #3Life+ « Herbages » dont le but est d'assurer la conservation et l'amélioration des qualités biologiques et paysagères spécifiques du site, des travaux seront fait pour restaurer des biotopes prioritaires. Cette démarche est assortie d'un réel attrait touristique par la création d'un sentier parcourant ladite réserve agrémenté de panneaux didactiques ».*



Voir page 10 de ce bulletin.










VOLVO






CATERPILLAR



Absence inhabituelle des oiseaux fréquentant les mangeoires

Communiqué de Presse – Vendredi 13 janvier 2014



En ce début d'année 2014, nous constatons une très faible présence des oiseaux des jardins venant aux mangeoires. De nombreux amoureux de la nature, surpris par ce phénomène inhabituel, contactent la LRBPO, pour tenter de comprendre. La douceur exceptionnelle régnant, actuellement, sur le Nord de l'Europe et une reproduction compromise par les mauvaises conditions météorologiques, durant le printemps dernier, peuvent expliquer ce phénomène. La LRBPO souhaite, par ce communiqué, apporter les premières réponses sur les raisons de cette absence inhabituelle d'oiseaux. Deux raisons principales semblent être à l'origine du phénomène :

Une reproduction compromise par les mauvaises conditions météorologiques du printemps 2013

Les conditions météorologiques du printemps dernier ont fortement affecté la reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux et ont retardé la disponibilité alimentaire indispensable à la nidification et au succès de reproduction. Ainsi, les pluies abondantes et continues, de même que les températures peu élevées ont compromis, dans de nombreuses régions de Belgique, la reproduction des oiseaux : moins de nichées, échecs durant la couvaison, mortalité élevée des oisillons, difficultés pour le 1er envol, faible productivité… Cette année, les nouveaux aléas de la météo ont poussé ces oiseaux à s'installer très tardivement dans de nombreuses régions et ont fortement impacté la productivité des jeunes à l'envol. Par exemple, nous avons pu remarquer que la colonie d'Hirondelles de rivage de la sablière de Mont-Saint-Guibert n'est pas revenue dans ces quartiers-là. Nous avons pu aussi noter que, durant le printemps 2013, l'impact du mauvais temps sur le développement des populations d'insectes a généré, notamment, un retard important de production. Or, les insectes sont la nourriture essentielle de nombreux passereaux insectivores en période de reproduction.

Un début d'hiver plutôt clément et doux dans le nord de l'Europe

Les oiseaux migrateurs issus du nord de l'Europe (Oies sauvages, Pinsons du Nord, Tarins des aulnes…) viennent habituellement passer la mauvaise saison dans nos régions. Or, depuis plusieurs semaines, les conditions météorologiques très clémentes expliquent partiellement l'absence, en grand nombre, de certaines espèces qui trouvent encore au nord la nourriture nécessaire à leur survie. Enfin, les mauvaises conditions météo ont décalé de deux à quatre semaines les récoltes. Ainsi, la présence de graines dans les champs, mais aussi les baies et fruits des haies, ont permis aux oiseaux de trouver de la nourriture durant l'automne, pouvant ainsi retarder l'arrivée des oiseaux vers les mangeoires. La douceur automnale a aussi permis aux populations d'insectes de se maintenir plus longtemps.

La mobilisation de chacun est indispensable !

Pour aider les oiseaux, la LRBPO préconise, d'une part, l'installation de nichoirs pour les aider à se reproduire au printemps et de mangeoires, en hiver, pour compenser le manque de nourriture durant cette période difficile.

Boutique LRBPO : **http://protectiondesoiseaux.be/category/boutique-verte/**

Contacts : Ludivine Janssens, Chargée de missions - **Ludivine.janssens@birdprotection.be** - 02/521.28.50

VIE SOCIALE



Opération « un Enfant, une Transparente »



Pour tous les enfants nés en 2012 et domiciliés sur la commune de Saint-Léger, l'opération « un Enfant, une Transparente » a eu lieu ce 01 février !

Petit historique :

Ce fruit fût présenté en 1863 à la grande exposition du congrès international de pomologie de Namur, par M. Gérardi, président du comice agricole de Saint-Léger. Ce fruit attira l'attention des pomologistes qui lui donnèrent le nom de « Transparente de Saint-Léger. En 2005, le hasard d'internet nous fait redécouvrir ce fruit dont nous ne possédions aucune trace. L'idée germe de pouvoir réintroduire cet arbre dans son lieu d'origine. Un avis de recherche par l'intermédiaire de la presse est lancé ; beaucoup de réponses parviennent... Mais hélas il s'agit de transparente de Croncels, de Transparente Jaune, mais pas de transparente de Saint-Léger. Le hasard, encore une fois, nous fait découvrir un vieil arbre dans un vieux verger de Gomery. La grand-mère de la propriétaire actuelle étant originaire de St-Léger, avait rapporté ce plan du village et a toujours parlé de « pomme de st-léger ». Confirmation faite par un pomologiste, il s'agit bien, selon le descriptif, de la transparente de Saint-Léger qui se conserve davantage que les autres transparentes.

>> suite page 15

Seul et unique témoin, ce vieil arbre nous a permis de prélever quelques rares greffons et de procéder au greffage de nouveaux plans.

Afin de sensibiliser la population à l'importance patrimoniale que représente cette variété de pomme, nous avons décidé d'offrir chaque année un plan de Transparente aux nouveau-nés.

C'est ainsi qu'est apparue l'action « un Enfant, une Transparente ».



Chaque nouveau-né de l'année précédente se verra remettre un plan de Transparente ainsi qu'un petit diplôme. C'est en parrainant cet arbre planté à l'occasion de sa naissance que votre enfant le verra grandir et sera fier de « son » arbre tout en préservant la variété.



Conseil Consultatif Communal des Aînés

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)
organise sa première rencontre avec les aînés de toute la commune de SAINT-LÉGER.

C'est avec grand plaisir qu'il vous accueillera, pour un **« goûter de printemps »**, le lundi 31 mars 2014, de 14H30 à 16H30, à la salle communale de Châtillon - Grand-rue

Conditions : âge minimum : 60 ans et être domicilié(e) dans la commune de Saint-Léger.

Une participation de 5 € donnant droit à un café, une pâtisserie et une grille du *jeu bingo*, sera demandée à chacun(e).

En cas de difficultés de déplacement, vous êtes invité(e) à le faire savoir lors de votre inscription et un membre du CCCA passera vous prendre chez vous.

Nous profiterons de cette rencontre pour vous faire part des résultats de l'enquête réalisée.

Nous comptons sur votre présence afin de vivre un très bon moment toutes et tous ensemble.

Informations et inscriptions :

Betty PONCELET : 063/23 91 56

Patrick DEMAZY : 0473/596500

Les inscriptions se clôturent le 21 mars 2014.

Don d'organes

Le don d'organes, je dis oui !

Toute une histoire

Christine Poncelet-Geimer sait combien le don d'organes est important. Patiente transplantée rénale depuis le 1er novembre 2008, elle se bat chaque jour pour que le don d'organes ne soit plus un sujet tabou.

Chaque année, en Belgique, plus de 1000 patients attendent un organe, un rein, un poumon, un foie, un cœur pour revivre presque comme tout le monde. Mais 1/3 de ces patients mourront faute d'organes.

Christine Poncelet-Geimer est présidente de l'antenne Arlon de la Ligue en faveur des Insuffisants Rénaux (LIR Arlon), depuis le mois de mars 2008. Depuis ce jour, Christine et les 11 membres de la LIR Arlon, dont 4 sont des patients transplantés rénaux ou dialysés, s'investissent dans l'association.

Des conférences, des stands d'information et de sensibilisation au don d'organes sont organisés un peu partout dans la région. Un site Internet truffé d'information a également vu le jour.

La LIR Arlon vient en aide également aux patients dialysés et transplantés des arrondissements d'Arlon et Virton qui sont suivis à la clinique Saint-Joseph d'Arlon, en leur offrant une excursion annuelle, des ordinateurs portables ou lecteurs dvd portables afin d'améliorer un peu leurs séances de dialyse, des chocolats à Noël et Pâques…

Une campagne de sensibilisation

Le don d'organes, il faut en parler à ses proches, sa famille, ses amis. Il faut ensuite faire son choix, et chose importante, se déclarer donneur auprès de son administration communale, au service population. Il suffit de compléter le document de consentement et vous voilà donneur d'organes, prêt à sauver, lors de votre décès, peut-être 7 vies.

Afin de toucher un grand nombre de personnes, la LIR Arlon lancera, le 13 mars 2014, sa campagne de sensibilisation au don d'organes ainsi que sa première campagne d'affichage dans les 12 communes des arrondissements d'Arlon et Virton.

Avec l'aide de votre Administration communale, la LIR Arlon met à votre disposition une carte « Le don d'organes, je dis oui ! » que vous recevrez lors de votre inscription en tant que donneur d'organes. Cette carte sera importante et à garder sur vous.

Lors de votre décès, elle permettra à l'équipe médicale de gagner du temps. Le temps est très important pour le donneur comme pour le receveur. De plus votre choix sera fait, et aucun membre de votre famille proche… ne pourra aller contre votre choix.

Il est important de savoir que le plus souvent lors d'un décès inattendu, si la personne n'a pas fait son choix quant au don d'organes, souvent dans la tristesse, la famille répond « non ».

Voilà pourquoi, il est très important de votre vivant d'aller compléter votre consentement au don d'organes auprès de votre administration communale.

À partir du 13 mars 2014, une campagne d'affichage débutera dans votre commune, chez les médecins généralistes, dans les pharmacies, dans les mutuelles, dans les hôpitaux.

>> suite page 16

Ces affiches seront là pour vous faire réfléchir à la problématique du don d'organes.

Les affiches seront illustrées par les gagnants du concours de dessins lancé pour les élèves de 1ère et 2e rénovés dans les écoles des arrondissements d'Arlon et Virton. Un spot de promotion au don d'organes sera également visible sur les réseaux sociaux et sur Internet.

Le 12 mars 2015, un bilan de la campagne sera fait. Nous espérons que le nombre d'inscrits en tant que donneur d'organes auprès des administrations communales aura augmenté.

Nous souhaitons que cette campagne d'un an puisse rendre le don d'organes moins tabou !

Il y a 5 ans, si cette personne qui est décédée n'avait pas dit oui au don d'organes, je ne sais absolument pas où j'en serais aujourd'hui. Merci à lui.

En espérant que ces quelques mots, vous aideront à parler du don d'organes et surtout à vous rendre auprès de votre administration communale pour faire ce geste au combien important, mais surtout d'une très grande générosité.

Merci à vous

Pour tout renseignement, commentaire, ou proposition, vous pouvez contacter Christine Poncelet-Geimer par téléphone au 063/60 11 45 ou par email : **lirarlon.christine@gmail.com**.

N'hésitez à visiter notre site Internet :

www.lirarlon.jimdo.com

60e Opération Arc-en-Ciel

60e Opération Arc-en-Ciel. Objectif : 100 tonnes de vivres récoltées !

Les 15 et 16 mars prochains, à l'occasion de la 60e Opération Arc en Ciel, ce sont des milliers de jeunes bénévoles qui viendront à votre rencontre en Wallonie et à Bruxelles via le porte à porte et les grandes surfaces, pour récolter des vivres non périssables en faveur des enfants défavorisés.

Objectif : atteindre les 100 tonnes nécessaires à plus de 12.000 enfants !

Fondée en 1954, l'ASBL Arc en Ciel est une Organisation de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie Bruxelles. Elle a pour but de promouvoir l'aide à l'enfance en difficulté. Arc en Ciel se donne pour mission de favoriser l'accès aux activités de loisirs actifs et éducatifs des jeunes et des enfants issus d'institutions travaillant principalement en milieu populaire. L'ASBL organise notamment des actions de récoltes de vivres ou de jouets, des séjours, des journées de loisirs, des formations d'animateurs, etc. Elle regroupe plus de 300 associations actives dans le secteur de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse ; plus de 14.000 enfants sont bénéficiaires de ses actions.

En 2014 a lieu la 60e Opération Arc-en-Ciel, c'est donc le moment de prouver à ces milliers d'enfants que la solidarité donne de vrais résultats.

Tous les bénévoles veulent marquer le coup et atteindre le chiffre des 100 tonnes pour répondre à la demande toujours capitale des associations. Les années précédentes, il ne manquait que quelques centaines de kilos ! « Ce chiffre est donc à portée de main… alors mobilisez votre quartier, votre famille, votre école ou même votre entreprise… On ne vous demande pas d'argent, juste un peu de votre temps et quelques denrées, conserves, boissons ou biscuits. », explique Coralie Herry, responsable de l'Opération. « Ce geste fera le bonheur de milliers d'enfants qui s'adonneront à de nouveaux loisirs ou partiront en vacances grâce à vous. »

En exclusivité cette année, nous vous proposons de suivre en direct et durant tout le week end la 60ème édition de l'Opération via notre page Facebook : Arc en Ciel asbl. Coralie Herry ajoute enfin : « Que vous soyez jeune ou adulte, membre d'une société alimentaire, d'une école ou d'un Mouvement de Jeunesse… nous vous donnons tous rendez vous le week end des 15 et 16 mars ! »

L'Opération Arc en Ciel en chiffres

- 1954 : 1 ère Opération – 42 tonnes de vivres récoltées
- 10.000 bénévoles récoltants
- 20 dépôts en Fédération Wallonie Bruxelles
- 210 associations en charge de l'enfance bénéficiaires
- Plus de 12.000 enfants de 3 à 26 ans bénéficiaires

Facebook : **www.facebook.com/Arc.en.Ciel.asbl**

VIE CULTURELLE



Un court métrage tourné à Saint-Léger

Comme annoncé dans le précédent bulletin communal, **l'ASBLarts vivants asbl** s'apprête à tourner dans la commune de Saint-Léger du 17 au 22 juin 2014 son premier court métrage désormais intitulé *Le Livre de L'amour*.

L'ASBL Arts vivants est toujours à la recherche de figurants et de décors intérieurs pour les besoins du tournage. Par ailleurs, elle souhaite faire appel au public pour des besoins en logistiques.

Voici leurs besoins :

- De décors intérieurs et extérieurs suivants : 1 cuisine, 3 salles à manger, 1 chambre à coucher, plusieurs devants de porte ;
- Figurants pour les besoins de trois scènes : hommes, femmes et enfants (tous les âges) ;
- Jeune garçon de 10/12 ans pour une scène
- Cuisinier(ère)s pour les repas de midi et du soir ;
- Une vingtaine de lits de camp afin de pouvoir loger l'équipe ;
- Et si jamais des cadres de papillons sous verre.

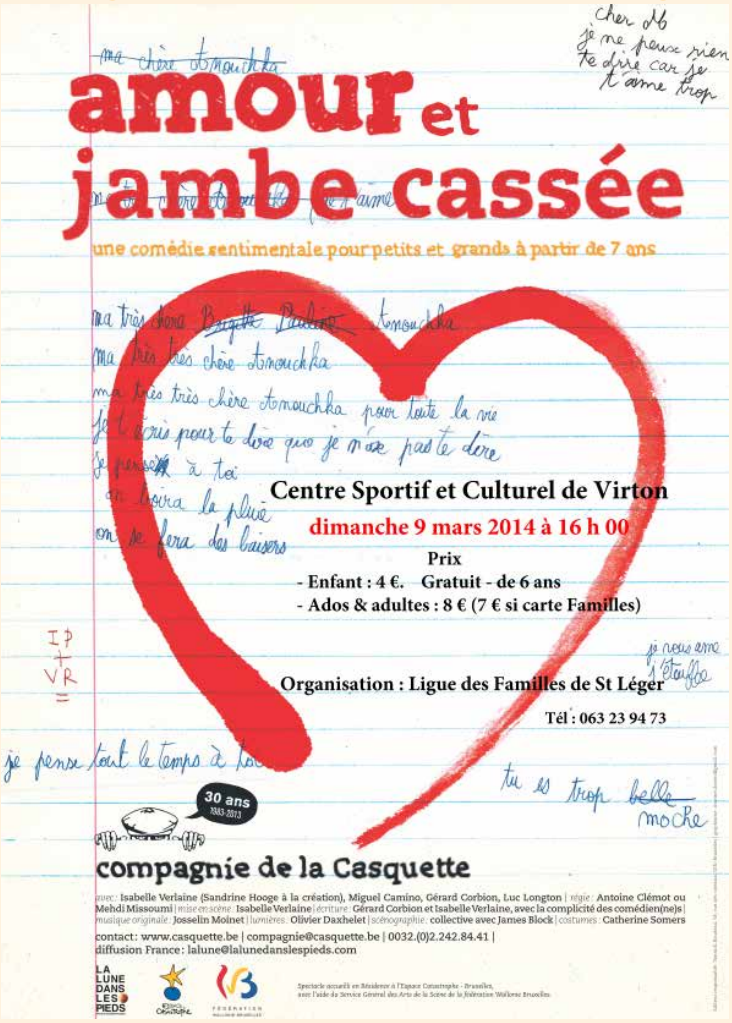
Si vous êtes intéressés, contactez-nous au +352.621.47.41.71 ou par email à l'adresse suivante :
artsvivants1522@gmail.com

Bibliothèque « À Livre Ouvert »



Nous vous rappelons que la bibliothèque accepte vos dons de livres tout au long de l'année.

Ligue des Familles de Saint-Léger



— L'école Échiquéenne gaumaise —

L'École Échiquéenne Gaumaise de Saint-Léger est un projet ouvert à tous à partir de 7 ans.

Son objectif est de remettre le jeu d'échecs à l'honneur, et ce de façon intergénérationnelle.

Pour apprendre, il faut s'estimer et aimer les autres. Il faut aussi que l'objet d'apprentissage soit valorisant et le cadre plaisant. Ludiques les échecs sont aussi réputés difficiles et leur pratique favorise une image de soi positive.

Pas besoin d'être un petit génie des mathématiques pour s'y adonner : même les enfants ou adolescents en quasi-situation d'échec scolaire peuvent y parvenir.

Une fois la confiance en soi restaurée, les échecs ouvrent la voie vers d'autres apprentissages d'autant plus facilement qu'ils mobilisent des compétences utiles dans toutes les matières. Ils favorisent vigilance et concentration, structuration de l'espace, élaboration, imagination, anticipation, mémoire et créativité. Ils permettent aussi d'engager sa responsabilité, sa logique d'esprit, de développer son esprit de synthèse et enfin, apprendre à travailler.

L'école espère ouvrir ses portes en septembre 2014 à Saint-Léger.

Un avis est dès lors lancé aux amateurs, joueurs, professeurs.

Les clubs d'échecs forment la base des échecs organisés. C'est à l'intérieur des clubs que l'on retrouve le niveau de compétition et les conditions de jeu permettant aux joueurs de développer leur talent. Sans compter que, pour la plupart des joueurs, le club d'échecs est le premier point de contact avec le réseau des tournois officiels et la Fédération. Chaque club développe sa propre philosophie, selon le nombre et les goûts de ses membres. Cependant, tous les clubs font face aux mêmes défis d'organisation et de promotion. Ils doivent tous réunir les éléments de base nécessaires à leur fonctionnement , la salle et le matériel, veiller à la promotion de leurs activités et au recrutement des joueurs, maintenir une programmation intéressante et variée qui stimulera la pratique auprès de leurs membres.

Un jeu où tout est possible...

Nous entrons probablement dans une nouvelle ère du jeu d'échecs, celle d'un jeune joueur de seulement 22 ans qui balaye tout sur son passage, en jouant plus que régulièrement les premiers coups suggérés par les meilleurs programmes de jeu ! Sa technique, sa finesse et sa stratégie pleine d'idées ont fait de lui le meilleur joueur de la planète à l'heure actuelle.

Rappelez-vous : à seulement 13 ans, ce jeune prodige du jeu d'échecs a vaincu Karpov et a fait partie nulle contre le meilleur joueur de l'époque : Garry Kasparov, qu'il regarda alors quitter la salle, un peu septique et avec le regard plein d'interrogations...

Après cette partie, il a été entraîné par Kasparov lui-même qui découvrira rapidement qu'il n'a plus rien à apprendre à ce jeune homme concernant le jeu d'échecs...



Depuis, il n'a cessé de pulvériser tous les records du jeu d'échecs !

>> suite page 18



Afin de réunir du matériel de qualité, nous venons de rentrer un dossier sur le concept du crowfunding visible sur le site de KISSKISSBANKBANK. Vous pouvez aussi nous soutenir financièrement en nous rejoignant sur ce site, via l'École Échiquéenne Gaumaise

Une programmation de diverses activités est dès lors déjà prévue par « Gamins des Champs, Gamins des Rues », association de fait qui a pour but de promouvoir divers évènements innovants sur la commune ou dans la région.

Pour nous rejoindre : notre groupe « École Échiquéenne Gaumaise » :

- notre adresse mail : **jumino1511@gmail.com**
- notre profil Facebook : « gamins des champs, gamins des rues »
- Tél. : 0470 095390

Michaël Adam, Noëlle Bailleux



VIE SPORTIVE

Je cours pour ma forme

Le programme de mise en condition physique par la course à pied.

C'est reparti pour la saison 2014 !



Deux niveaux d'entraînement vous sont proposés : 0 à 5 km et 5 à 10 km

- Vous êtes peu ou pas sportifs ? Vous avez plus de 12 ans et souhaitez améliorer votre forme ? Vous voulez maigrir (oui, ça marche !) ?

 ➢ **Le programme 0-5 km est fait pour vous !**

 Pas besoin d'être sportif, pas besoin de savoir courir, la formation débute du niveau zéro !

- Vous êtes déjà capables de courir 5 km ? Vous avez suivi la session 0-5 km l'an dernier ? Vous désirez vous améliorer ?

 ➢ **Choisissez le programme 5-10 km !**

Nous insistons sur le choix judicieux du programme. Les groupes constitués doivent être homogènes.

Les principaux objectifs du programme sont la santé et la **convivialité**. L'objectif chiffré sera le nombre de kilomètres parcourus lors du test de fin de cycle (5 ou 10 km). Vous serez récompensé par un diplôme à la fin de ce test.

Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité.

Un cycle s'organise au rythme de 3 séances hebdomadaires dont une sera encadrée par l'organisateur officiel.

Un cycle est organisé sur un trimestre, ou 12 semaines.

Plus de renseignements sur le programme ?
www.jecourspourmaforme.be

Les deux cycles sont organisés au départ du Centre sportif de Saint-Léger (lac de Conchibois) :

- 0-5 km : les lundis à 19h30 - 1er entraînement le lundi 24 mars 2014.
- 5-10 km : les jeudis à 19h30 - 1er entraînement le jeudi 27 mars 2014

Inscription : 30 €, assurance comprise

Une séance d'information aura lieu le mercredi 12 mars 2014 à 20h00 à la cafétéria du Complexe sportif de Saint-Léger.
Il y sera répondu à toutes vos questions.

Jacqueline LECLERE, Élisabeth COLLARD, Jean-Marie ANCION, Alain RAULT, Jean-Michel SCHREDER et Johan GODFROID, les 6 animateurs bien connus seront rejoints cette année par Frank TRINTELER et François CALOMME.

Vous pouvez obtenir tous les renseignements auprès de :

Daniel TOUSSAINT, Administration communale
Tél. : 063/58.99.22
063/23.92.94
Email : **daniel.toussaint@publilink.be**

Monique JACOB, Échevine des sports et de la santé
Tél. : 063/22.25.65
GSM :0471/83.15.13
Email : **monique.jacob@publilink.be**

Le bulletin d'inscription est également disponible en téléchargement sur le site de la commune :

www.saint-leger.be

Je cours pour ma forme
Succès de la session de remise en forme

Une première à Saint-Léger : JCPMF - Remise en forme (surpoids)

Dans le cadre des sessions « Je Cours Pour Ma Forme » (JCPMF), les 24 séances du programme spécifique de « Remise en forme » organisées sur un trimestre (cycle d'automne) se sont adressées à des personnes présentant un surpoids et qui souhaitaient reprendre une activité physique de base.

Au nombre d'une dizaine, les participantes en ont retiré beaucoup d'avantages. Outre la convivialité, la bonne humeur et le réconfort de partager les mêmes problèmes et les mêmes efforts, elles ont souligné la forme physique retrouvée : souplesse, meilleure récupération, détente et surtout une envie de bouger à nouveau.

Pour Jacqueline LECLÈRE, l'animatrice spécialement formée pour ce programme, l'expérience a été très enrichissante : hormis la rencontre de super « nanas », il y a eu cette satisfaction de leur redonner le goût de l'effort physique et de les aider à dépasser leurs appréhensions et leurs difficultés.

Ce programme s'est terminé le 19 janvier par le test des 2 km de marche dynamique et la remise des diplômes lors d'une petite cérémonie organisée par la Commune, sous l'égide de l'Échevine des sports, Monique JACOB.

Les participantes ont d'ores et déjà décidé de s'inscrire au cycle JCPMF 0-5 km de course à pied qui débutera au mois de mars.

Nous leur adressons toutes nos félicitations.





Nouveau ! Club de marche pour seniors

Nouveau club de marche pour seniors

Vous avez 50 ans et plus (plus jeune accepté) et vous souhaitez entretenir votre forme en toute convivialité.

Rejoignez-nous.

Rendez-vous devant la maison communale (CPAS) rue du Château tous les 1er et 3e jeudis du mois à 13H30 pour une marche de +/- 8 km.

Une assurance (cotisation) et un certificat médical seront requis après une 1ère marche découverte.

Organisateur : Club de marche **«Cœur sain, pied léger»** en partenariat avec énéoSport.

Cotisation : 5€ par semestre

Assurance : 10€ membres mutualité chrétienne, 18€ non membres

Renseignements :
063/23.94.73
0494/49.45.87
christrebossen@gmail.com

Marche ADEPS



SAINT-LEGER - COMPLEXE SPORTIF

MARCHE ADEPS – DIMANCHE 20 AVRIL 2014

DÉPART DE 7H00 A 15H00

CIRCUITS DE 5, 10, 15, 20 KMS SUR CHEMINS FORESTIERS



Restauration : potée gaumaise, tartines au fromage d'Orval

Bar toute la journée

Participation gratuite

Organisation et renseignements :

Syndicat d'Initiative de Saint-Léger : **063/23.94.51**



Stage de foot URSL





Prime provinciale

Vous êtes jeune et vous voulez faire du sport au sein d'un club sportif ?

La Province de Luxembourg peut vous aider !

La Province de Luxembourg accorde, sous certaines conditions, aux jeunes de 5 à 17 ans qui rencontrent des difficultés sociales et financières, une prime pour l'inscription à un club sportif.

Le montant de la prime provinciale est de 80 € et elle est allouée une seule fois par jeune et par année civile. La prime n'est pas renouvelée automatiquement chaque année, une nouvelle demande devra donc être effectuée.

Le club sportif auquel le jeune s'inscrit doit être affilié à une fédération reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En cas d'inscription dont le montant est inférieur à 80 €, le montant de la prime provinciale est réduit au prorata du montant effectivement payé par le demandeur de la subvention.

Le parent ou représentant légal du bénéficiaire qui remplit une des conditions ci-dessous peut introduire une demande :

- être sous statut BIM (bénéficiaire de l'intervention majorée),
- ou OMNIO (extension de l'intervention majorée),
- ou en règlement collectif de dettes,
- ou percevoir des revenus annuels bruts imposables inférieurs ou équivalents au montant du statut BIM additionné du montant par personne à charge et majoré de 30% suivant les derniers éléments probants disponibles à la date de la demande,

Si le parent ou représentant légal du bénéficiaire vit seul, ses seuls revenus sont pris en considération. S'il forme un ménage, il est tenu compte des revenus du conjoint ou de la personne assimilée.

Le règlement et le formulaire de demande de la prime sont disponibles sur le site Internet de la Province de Luxembourg ou sur simple demande.

PROVINCE DE LUXEMBOURG
www.province.luxembourg.be
das@province.luxembourg.be
063/212.235

Escrime

David CYLNY continue 2013-14 sur sa lancée de la saison précédente d'escrime ! Peut-être le mérite sportif communal porte-t-il bonheur ?



En effet, il a eu l'honneur de se voir confier l'arbitrage de la finale épée hommes du Championnat de Belgique Juniors 2014 le 27 octobre dernier. Il s'agit de la finale de la catégorie reine de l'escrime belge, opposant cette année Grégoire REGINSTER du Cercle d'Escrime de Braine l'Alleud (n°2 Belge et n°24 mondial, à gauche sur la photo) à Frédéric MESTDAGH de la Confrérie Saint-Michel de Gand (n°1 Belge et n°121 mondial, à droite sur la photo). En escrime, la catégorie Juniors se situe juste en dessous des Seniors (de 18 ans à 21 ans).

Autre «performance» d'arbitrage : on lui a confié ce dimanche 8 décembre une demi-finale du tournoi international «Challenge Maître Verhalle» à Watermael-Boitsfort. Il s'agit d'un gros tournoi international Seniors par équipes servant de préparation aux manches de Coupe du Monde. La demi-finale qu'il a arbitrée était France-Belgique.



JOURNÉES DE L'EAU



Le **DIMANCHE 15 MARS**, le Syndicat d'Initiative de Saint Léger en Gaume organise, dans le cadre des journées de l'eau, une balade qui nous mènera, au fil des ruisseaux, vers le **TROU DU PÉROU**.

Départ : 14 h 00 – Parking de Varodem près de la roue.
Inaccessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.
Il est inutile de vous inscrire et ce parcours est **gratuit**.

Avec la participation du Contrat Rivière Semois-Chiers

C.P.A.S.

CPAS de Saint-Léger

pas pas...

Crèche agréée par l'ONE

Notre crèche a une capacité d'accueil de 24 places équivalent temps plein et accueille des enfants âgés de 0 à 3 ans de 07h00 à 18h30.



Une spécificité de notre projet : la liberté de mouvement.

L'enfant découvre par lui-même les mouvements et positions de son corps. Nous n'allons jamais mettre l'enfant dans une position qu'il n'a pas encore acquise par lui-même (exemples : position assise, le faire marcher…). L'équipe stimule l'enfant pour qu'il fasse les mouvements de lui-même en aménageant l'espace et par une présence attentive, encourageante. Chaque enfant est unique et évolue à son propre rythme.



Chaque enfant est capable de passer de lui-même d'une position à l'autre lorsqu'il a pris connaissance de son corps, et lorsqu'il a atteint la maturité physique nécessaire. C'est au travers de différentes expériences avec ses mains, ses pieds qu'il arrive à se mouvoir seul. Au début, l'enfant est placé sur le dos, et au fur et à mesure qu'il prend confiance en lui et lorsqu'il se sent en sécurité, il passe d'une position à l'autre. Il se retourne sur le ventre, sur le dos, rampe, se met à quatre pattes, en position assise, debout…

Nous présentons les activités en fonction du rythme de chacun. Elles sont proposées et non imposées. Le matériel est disposé afin que l'enfant découvre par lui-même de nouvelles acquisitions et le monde qui l'entoure. Dans tous les cas, le maître mot est : respect du rythme de l'enfant !

Des places sont disponibles pour fin de l'année 2014.

Crèche « Pas à Pas »
rue de l'Église n°6 à Meix-le-Tige.
Tel : 0474/25.83.47 - 063/67.76.36

Responsable : Aurélie SCHOONVAERE
Email : **creche.saint-leger@publilink.be**
Adresse courrier :

CPAS de Saint-Léger
rue du Château n°21
6747 Saint-Léger

Animation intergénérationnelle



Vous en avez déjà entendu parler, vous voulez en savoir plus,
découvrir de vos propres yeux, venez voir ce jour-là,
les portes seront grandes ouvertes pour vous accueillir.

Mercredi 7 mai de 14h à 16h
à l'accueil extrascolaire de
l'école de Meix-le-Tige

L'Accueil Temps Libre
pascale.bosquee@publilink.be 0496 39 72 87
auxane.jacob@promemploi.be 0496 53 82 88

STAGES

Stages pendant les vacances de Pâques 2014
pour les enfants dans votre commune

âge des enfants	du 14 au 18 avril	
5 ans	Sport nature et outdoor *(60€ *)*	Stage de football (85€ **)
↓		
12 ans		

Organisation :	Renseignements et inscriptions :
Expert Sport ASBL	www.expertsport.be ou 0492 60 69 72 *(* 65€ pour les enfants hors commune)*
URSL Saint-Léger Bruno Sosson	sosson.bruno@skynet.be 063 239 168 ou 0497 789 964 *(** collations et repas de midi compris)*

Stages pendant l'été 2014 pour les enfants dans votre commune
Réservez dès à présent les stages, plaines et/ou activités de vos enfants :

les vacances d'été - JUILLET

âge des enfants	du 1 au 4 juillet	du 7 au 11 juillet	du 14 au 18 juillet	du 22 au 25 juillet	du 28 au 1er août
2,5 ans				Plaine "De toutes les couleurs" *(30€*)*	
3 ans	Les héros de Madagascar font de la gymnastique *(60€*)*		La magie des couleurs de Disney *(60€*)*		Plaine "Les (super-)héros" *(30€*)*
4 ans					
5 ans	Roi du vélo et jeux divers *(60€*)*	Gymnastique et psychomotricité *(60€*)*	Expert Trophy *(60€*)*	Plaine "De toutes les couleurs" *(30€*)*	
6 ans	Les pirates *(60€*)*				
7 ans					
8 ans	Indiana jones *(60€*)*		Danse - Modern Jazz *(60€*)*		
9 ans		Fort Boyard *(60€*)*			
10 ans					
11 ans		Sports 3 raquettes *(60€*)*			
12 ans					
13 ans					
14 ans					

les vacances d'été - AOUT

âge des enfants	du 4 au 8 août	du 11 au 14 août		du 18 au 22 août		du 25 au 29 août		
2,5 ans		Plaine "Le monde imaginaire" *(30€*)*						
3 ans						Les héros de Madagascar font de la gymnastique *(60€*)*		
4 ans	Plaine "Les métiers" *(30€*)*							
5 ans		Roi du vélo et jeux divers *(60€*)*	Koh Lanta *(60€*)*	Stages couleurs et jeux divers *(60€*)*		Roi du vélo et jeux divers *(60€*)*	Stages couleurs et jeux divers *(60€*)*	Indiana Jones et la chasse au trésor *(60€*)*
6 ans								
7 ans								
8 ans				Multi-thèmes *(60€*)*	Football et multisports *(60€*)*			
9 ans								
10 ans								
11 ans								
12 ans								



Des stages âniers seront également organisés.
Un stage de football sera peut-être organisé.

Organisations :	Renseignements et inscriptions:
Expert Sport ASBL	www.expertsport.be ou 0492 60 69 72 (* 65€ pour les enfants hors commune)
Echevinat de la petite Enfance	site Accueil Temps Libre https://sites.google.com/site/atlsaintleger Pascale Bosquée : 0496 39 72 87 ou pascale_gilles@hotmail.com Auxane Jacob : 0496/53.82.88 ou auxane.jacob@promemploi.be
Au pas de la gaume	Jenny Capon : 0498/68.96.38 ou www.aupasdelagaume.eklablog.com
URSL Saint-Léger	Bruno Sosson : 0497 789 964 ou sosson.bruno@skynet.be

NOS JOIES, NOS PEINES



Naissances

20.11.2013 : WENGER Christophe, fils de Claude et de HANOTIAU-DUBUISSON Fabienne
23.11.2013 : DENIS Timothy, fils d'Andy et de RASKIN Jennifer
08.12.2013 : MUGISHA Nirina, fille d'Henri et de FEYEREISEN Cécile
14.12.2013 : BRUNSON Arya, fille de Geoffroy et de DURANT Charlotte
18.12.2013 : OUAMAR Cylian, fils d'Akim et de YAHIOUN Hakima
30.12.2013 : WAXWEILER Juliette, fille de Nicolas et de DARCHE Vinciane
14.01.2014 : DABE Lucie et Juliette, filles de Grégory et de ROSMAN Nathalie
27.01.2014 : DELCOMMENNE Joachim, fils d'Yves et de HENIN Anne-Françoise

Mariages

28.12.2013 : CHERRY Lionel et ALEXANDRE Katty

Décès

19.11.2013 : PONCIN Anne Marie veuve de KEIZER Jean-Louis
25.12.2013 : REMY Robert veuf de MILANG Marie-Thérèse
25.12.2013 : PETIT Lucien époux de SCHOUVELLER Rachel
25.12.2013 : LHARIDON Marie-Hélène.
04.02.2014 : WANTZ Jean-Luc

CHRONIQUE LEODEGARIENNE



Mars 2014

09/03/2014
CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE VIRTON 16H00
« AMOUR ET JAMBE CASSÉE » une comédie sentimentale pour petits et grands à partir de 7 ans PAR LA COMPAGNIE DE LA CASQUETTE
Prix : Enfants : 4€ - Gratuit pour les - de 6 ans - Ados et adultes : 8€ (7€ avec la carte famille)
Organisation : LIGUE DES FAMILLES DE SAINT-LÉGER
Rens. : Christine Dominicy : tél:063.23.94.73

15/03/2014
MARCHE NOCTURNE DE 5-10 KM dès JOURNÉES DE L'EAU - Balade vers le TROU DU PÉROU
Départ : 14 h 00 – Parking de Varodem près de la roue. Inaccessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.
Participation gratuite
Org : Syndicat d'Initiative de Saint Léger en Gaume

15/03/2014
Concert de Printemps - 20h00 au cercle Saint-Louis
L'Harmonie Royale « l'Emulation 1885 » de Habay-la-Neuve dirigée par Mr Jérémy Lacave et le Brass Band
« Echos de la Salm » de Vielsalm sous la baguette de M. Jonathan Bernard
Entrée gratuite, invitation cordiale à tous
Rens. : Cl. Bressard 0495/696659 - H. Pechon 063/239134
Org. Harmonie Ste Cécile de Saint-Léger.

16/03/2014
Fanfare communale : repas Touffaye
Rens : RONGVAUX Michel - 063/23.91.82 - 0494/596 409 -
GILSON Jean : 063/23.93.28

29/03/2014
Fanfare Communale - concert à Meix-le-Tige
Rens. : RONGVAUX Michel - 063/23.91.82 - 0494/596 409 -
GILSON Jean : 063/23.93.28

30/03/2014
Fanfare Communale - 15 heures concert des membres au local à Saint-Léger
Rens. : RONGVAUX Michel - 063/23.91.82 - 0494/596 409 -
GILSON Jean : 063/23.93.28

Avril 2014

05/04/2014
Couscous dansant - Cercle St-Louis
Rens. : Cl. Bressard 0495/696659 - H. Pechon 063/239134
Org. Harmonie Ste Cécile de Saint-Léger.

20/04/2014
Opération « Communes et Rivières propres »
Org. : Administration communale
Rens. : Monique JACOB – 0417 83 15 13
monique.jacob@publilink.be

20/04/2014
Saint-Léger - Complexe sportif - Marche Adeps
Dimanche 20 avril 2014 - Départ de 7h00 à 15h00 - Circuits de 5, 10, 15, 20 km sur chemins forestiers dans notre commune restauration : Potée gaumaise, tartines au fromage d'Orval... Bar toute la journée
Participation gratuite
Organisation : SI. de Saint-Léger
Rens. : Muriel Lefèvre : 063.23.94.51

21/04/2014
Chasse aux œufs
Rendez-vous à la salle communale de Châtillon à 09h00
Petit déjeuner gratuit pour les enfants et obligatoire pour les parents (7 €/personne)
3 groupes d'enfants : 0/5 ans, 6/9 ans et 10/12 ans.
Org : SI de Châtillon
Rens. : Bernard Saintmard au 063/22.37.63

Mai 2014

03/05/2014
Concert des Membres 20h00 au Cercle St-Louis
L'Harmonie présente son nouveau programme et invite une société.
Rens. : Cl. Bressard 0495/696659 - H. Pechon 063/239134
Org. Harmonie Ste Cécile de Saint-Léger.

24/05/2014
Fanfare communale - 10h30 audition publique des élèves de l'institut de musique suivi du repas de clôture au local à Saint-Léger
Rens. : RONGVAUX Michel 063/23.91.82 - 0494/596 409 - GILSON Jean : 063/23.93.28

31/05/2014
Repas des Aînés
Réservations au plus tard 4 jours à l'avance
Prix : 10€ pour les 3 x 20 de Châtillon et 15€ pour les autres
Org : SI de Châtillon
Rens. : Bernard Saintmard au 063/22.37.63

31/05/2014
Concert à Neufchâteau
Rens. : Cl. Bressard 0495/696659 - H. Pechon 063/239134
Org. Harmonie Ste Cécile de Saint-Léger.

Juin 2014

14/06/2014
16h00, 18e allures libre de la Rouge-Eau.
Course ou marche de 5,1 et 9,3 km.
Tombola gratuite, petite restauration, Garderie,
PAF 4 euros. Les bénéfices pour le petit Emilien qui a des problèmes de mobilité.
063/234066

21/06/2014
Lac de Conchibois.
Ouverture de la saison estivale.

28/06/2014
Fanfare communale - après midi concert à l'école communale de Saint-Léger
Rens. : RONGVAUX Michel - 063/23.91.82 - 0494/596 409 -
GILSON Jean : 063/23.93.28

LÉ LYS
créations florales

Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 18h30
Dimanche de 10h à 12h30
Fermé le lundi matin & mercredi après-midi

Rue du 5 septembre 1 – 6747 Saint-Léger
063/ 67 67 05



Ma Cuisine (30) Créations PECHON

www.macuisine-creations.com
pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.p.r.l. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER
Tél. : 063/24 00 34 - Fax : 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30
mardi - jeudi et vendredi de 10h00 à 18h30
samedi de 10h00 à 17h00

ENVIE DE PL'HAIR
SALON DE COIFFURE
Venez découvrir
nos nouveaux services :
pédicures médicales
soins visage, soins du corps
massages
épilations
pose d'ongles
New
Onglerie
MARDI - VENDREDI
9H - 12H/14H00 - 18H30
LUNDI - MERCREDI FERMÉ
JEUDI
9H - 12H/14H - 20H
SAMEDI
9H/16H NON STOP
Hommes
Dames
Enfants
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
TÉL: 063.22.08.88
N°2, Rue Godefroid Kurth - 6747 Saint Léger
Anne rejoint notre équipe et
se fera un plaisir de bichonner
vos mains et vos pieds

OPTIQUE GOFFINET

Grand'Place, 6
6747 SAINT-LEGER
Tél. 063/23 92 21

Du lundi au vendredi 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h - Egalement sur RDV

SPRL GARAGE DU CENTRE

14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix

CITROËN

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be

Votre conseiller en communication: Mr Roland Crosset